

Roudra. Hainic

Paris le 28 Juillet 1931

Cher Monsieur l'Abbé,

Votre bonne lettre m' est parvenue samedi 25 Juillet.
Je me hâte de vous remercier de l' offre de vos bons conseils
dont je serai bien aise de profiter . Surchargés comme nous
l' étions au départ du Père , il ne lui a pas été possible de
revoir mon travail d' une façon complète . Il n' a pu jeter
qu' un coup d' oeil superficiel sur mes fiches , aussi est- ce
dans une sorte d' incertitude que je travaille depuis . J' ai
besoin de votre avis du moins pour débiter . Hier , je mesuis
attelé de nouveau au retournement interrompu depuis les va -
cances dernières (c' est à dire depuis octobre 1930 , mais ,
bien vite j' ai été arrêté par les difficultés qui s' étaient
d' ailleurs présentées au cours des 30 pages faites l' année
dernière . Difficultés de "notation" (si je puis m' exprimer
ainsi) . J' en étais resté , comme je vous l' ai déjà dit à
la page 31 , je l' ai donc achevée puis j' ai fait la première
colonne de la page 32 , mais je sens que ça ne marche pas
à souhait ; Vous verrez , Monsieur l' Abbé , dans la partie
que je vous ai expédiée et qui doit vous être parvenue mainte -
nant que j' ai noté chaque mot (avec les 1° , 2° , 3° , etc ...)
chaque expression , chaque exemple . C' est pour ceux - ci que

Je ne demande maintenant si ce n' est pas un travail inutile.
Ainsi : pour : Behi hunek alha nekhea du (cette vache - ci
a le manger difficile) j' ai fait la fiche à : vache - ci à
le manger difficile (cette) - Faut il faire deux autres
fiches à : manger et difficile ? ou n' en point faire dutout
pour cet exemple ? Votre réponse me guidera pour les
exemples des colonnes suivantes. Fa ut - il faire des fiches
pour les exemples ou ne pas en faire ? Voici en résumé ce
qui me fait hésiter .

Excusez moi , Monsieur l' Abbé , de vous mettre déjà à con-
tribution , mais l' intérêt même de la langue Basque meces -
sitait cette explication.

Je n' ai pas encore de nouvelles du cher voyageur .
et n' en aurai sans doute pas avant trois semaines ,
un mois . Sur le " Leconte de Lisle " , son paquebot ,
il doit penser au cher pays basque !

Je vous rédis , Monsieur l' Abbé , l' expres-
sio de mes sentiments bien respectueux.

Barthelemy Roudon

49 rue Sarrette - Paris (XIV ème)

Lundi 10 Août 1931

Cher Monsieur l'abbé,

Je vous remercie bien vivement de vos explications qui m'ont beaucoup facilité mon travail de retournement. Je ne rencontre plus maintenant que quelques difficultés, en nombre très limité d'ailleurs, cette fois-ci, c'est dans l'attribution aux différents langages, des mots ou expressions basques. Pour cela, le Père Lhande, m'avait dit simplement: Vous aurez 4 dénominations: L. (Labourdin) N. (Bas-Navarrais) S. (Soultin) et G. (qui est commun aux trois langages précités.) Il me dit encore que tous les mots ou expressions suivies (sur le dictionnaire de H. Hirb. (Hirribarren) devaient être notées à L. C'est ce que j'ai fait depuis (est-ce bien cela ?). - Mais, par exemple: pour ALTZAUKarazi (Duv.-A.) auquel des trois langages répond-il?

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien me fixer sur ce point.

Vous devez être en possession de mon gros envoi de fiches. Tout-à-l'heure je vais vous expédier, par la poste, cette fois, mon travail de la semaine passée. Je vous avertis que les fiches qu'il contient y sont scrupuleusement rangées dans leur ordre basque du dictionnaire. Je vous en expédierai ainsi un paquet (plus fort) dans une quinzaine de jours.

Comme je l'avais prévu, j'ai reçu du cher voyageur une carte, datée de Port Saïd, dans laquelle il disait se préparer à traverser la mer Rouge et avait, paraît-il fort chaud..!

Croyez, cher Monsieur l'abbé, à tout mon dévouement.

M. Rondeau

Maurice RONDEAU, 49 Rue Sarrette. PARIS XIV°